

UNE PLONGÉE DANS L'INCERTITUDE

DÉCLARATION DE SUD ÉDUCATION PARIS AU CTA DU 23 MAI 2022

C'est peu de dire que le comité technique académique d'aujourd'hui s'ouvre dans un contexte politique chargé d'incertitudes.

Des incertitudes tout d'abord sur la fin de l'année scolaire et sur les conséquences prévisibles de la réforme du bac pour toute une génération de lycéen·nes à laquelle rien n'aura été épargné : après deux ans d'une crise sanitaire qui aura amplifié les bouleversements provoqués par la réforme du lycée, les élèves de terminale ont dû essayer les plâtres des épreuves écrites nationales pour les enseignements de spécialité.

Les difficultés d'organisation liées à ces épreuves révèlent d'abord l'absurdité du bac Blanquer : les élèves pouvant théoriquement combiner comme ils et elles le souhaitent les douze enseignements de spécialités possibles, et les épreuves ayant lieu au cours de l'année scolaire, il faudrait banaliser au moins douze demi-journées de cours pour que tous les élèves d'une même spécialité composent sur le même sujet. Ce n'est pas le choix qui a été fait cette année, de sorte que pour chaque spécialité les élèves pouvaient passer l'épreuve soit le 11, soit le 12, avec des sujets différents pour chaque jour. Or, dans plusieurs disciplines, des sujets de difficulté différente entre les deux jours ont été distribués, conduisant à une rupture d'égalité des candidat·es.

À ces difficultés matérielles se sont ajoutés des problèmes de fond et la partialité de certains sujets a été abondamment commentée, en particulier les sujets de SES qui amenaient les candidates à montrer que « l'action des pouvoirs publics en faveur de la justice sociale peut produire des effets pervers » ou que « l'approche en termes de classes sociales, pour rendre compte de la société française, peut être remise en cause. »

SUD éducation revendique le retour de toutes les épreuves terminales en juin et la fin de l'utilisation de Santorin, outil de contrôle des enseignant·es. De plus, l'utilisation du logiciel Santorin et la numérisation des copies ont un impact au niveau écologique et environnemental qui est en contradiction complète avec les ambitions affichées sur cette question par le ministère et avec le bien commun.

Des incertitudes ensuite pour la politique éducative à venir dans le cadre du remaniement ministériel. Nous le disons clairement : le départ de Jean-Michel Blanquer est incontestablement un soulagement pour les personnels. Ces cinq années de politique libérale et réactionnaire ont profondément dégradé le service public d'éducation.

Dans ce contexte, la nomination de Pap Ndiaye est un désaveu des aspects les plus réactionnaires et nauséabonds de la politique menée par Jean-Michel Blanquer. Néanmoins le programme de Macron en matière d'éducation continue de laisser craindre le pire avec la casse du lycée professionnel, l'accroissement de l'autonomie des établissements et la remise en cause des obligations réglementaires de service. Et ce n'est pas la nomination de Jean-Marc Huart au poste de directeur de cabinet du nouveau ministre qui est de nature à nous rassurer.

Pour SUD éducation, certaines décisions sont à prendre immédiatement. Le nouveau ministre doit prendre des mesures pour lutter dès à présent contre les inégalités et la précarité : les décrets relatifs à la titularisation des AED doivent être publiés dans les plus brefs délais afin de garantir le réemploi des personnels AED qui finissent leur sixième année de contrat.

Les conditions d'emploi des personnels AESH sont intolérables : la création d'un vrai statut de la Fonction publique et une revalorisation salariale conséquente pour les personnels AESH sont des impératifs incontournables.

Le nouveau ministre doit prendre ses responsabilités et envoyer un signal d'apaisement aux personnels en mettant fin sans délai à la répression qui s'abat sur les enseignant·es de l'école Pasteur de Saint-Denis ainsi que sur les 2 CPE du collège Victor Hugo de Nantes.

Enfin, nous continuons de revendiquer l'abrogation des contre-réformes Blanquer (réformes des lycées et du bac, Parcoursup et loi Rilhac), qui, en plus de la pratique autoritaire de l'ancien ministre, ont contribué à dresser les personnels de l'éducation contre la rue de Grenelle.

Il est urgent de redonner au service public d'éducation les moyens nécessaires pour construire une école plus égalitaire, au service de la justice sociale et environnementale. Or, les incertitudes qui pèsent sur la rentrée 2022 nous font craindre un chaos dans les écoles : en raison de l'effondrement du recrutement dans l'académie de Paris (seules 180 personnes ont été déclarées admissibles au CRPE alors que 219 postes avaient été ouverts) et du manque d'attractivité de l'académie de Paris qui se confirme, les conditions de la rentrée 2022 s'annoncent alarmantes avec une prévision de 170 à 180 postes non pourvus. Pour SUD éducation, cet effondrement du recrutement est la conséquence directe du mauvais traitement infligé aux personnels de l'éducation depuis 5 ans. Face à cette crise, il faut un plan d'urgence à même de redonner envie de devenir enseignant·e.

SUD Éducation revendique :

- **une augmentation générale et conséquente des salaires**
- **la titularisation sans condition de tous les professeur·es contractuel·les**
- **le retour à un concours de recrutement à bac+3, suivi de 2 années de formation rémunérées et validées par l'attribution d'un Master pour toute·s les professeur·es des écoles.**